



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# L'action du MAAF pour le Développement Agricole et Rural

**Corinne BITAUD**

*Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt*

*Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche*

*Service de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*

*Sous-Direction de la Recherche, de l'Innovation*

*et des Coopérations Internationales*

*Bureau de la Finalisation de la Recherche*

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Le PNDAR

## - Défini par le CRPM L820-1à3 et R822-1

*Le ministre chargé de l'agriculture fixe, après **concertation** avec les organisations professionnelles agricoles, les priorités du DAR*

## - Priorité 2014-2020 : conforter le développement et la diffusion de systèmes de production performants du point de vue économique, environnemental, sanitaire et social

## - Trois orientations stratégiques :

- ✓ *Augmenter l'**autonomie** et améliorer **la compétitivité** des agriculteurs et des exploitations*
- ✓ *Promouvoir **la diversité** des modèles agricoles et des systèmes de production*
- ✓ *Améliorer les capacités d'anticipation et de **pilotage stratégique** des agriculteurs et des acteurs des territoires.*





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Le CASDAR

- C'est le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural
- **Finance** le PNDAR (CRPM L820-1 à 3)
- **Recettes**
  - 100 % de la taxe sur le CA des exploitations agricoles soumises à la TVA (90€ par exploitation + 0,19% jusqu'à 370 000€ de CA et 0,05% au-delà)
- **Gestion** confiée au Ministère en charge de l'agriculture depuis 2006 (DGER/SDRCI/BDAPI), suite à la liquidation de l'ANDA, puis de l'ADAR
- **Le Ministère rend compte des dépenses engagées**





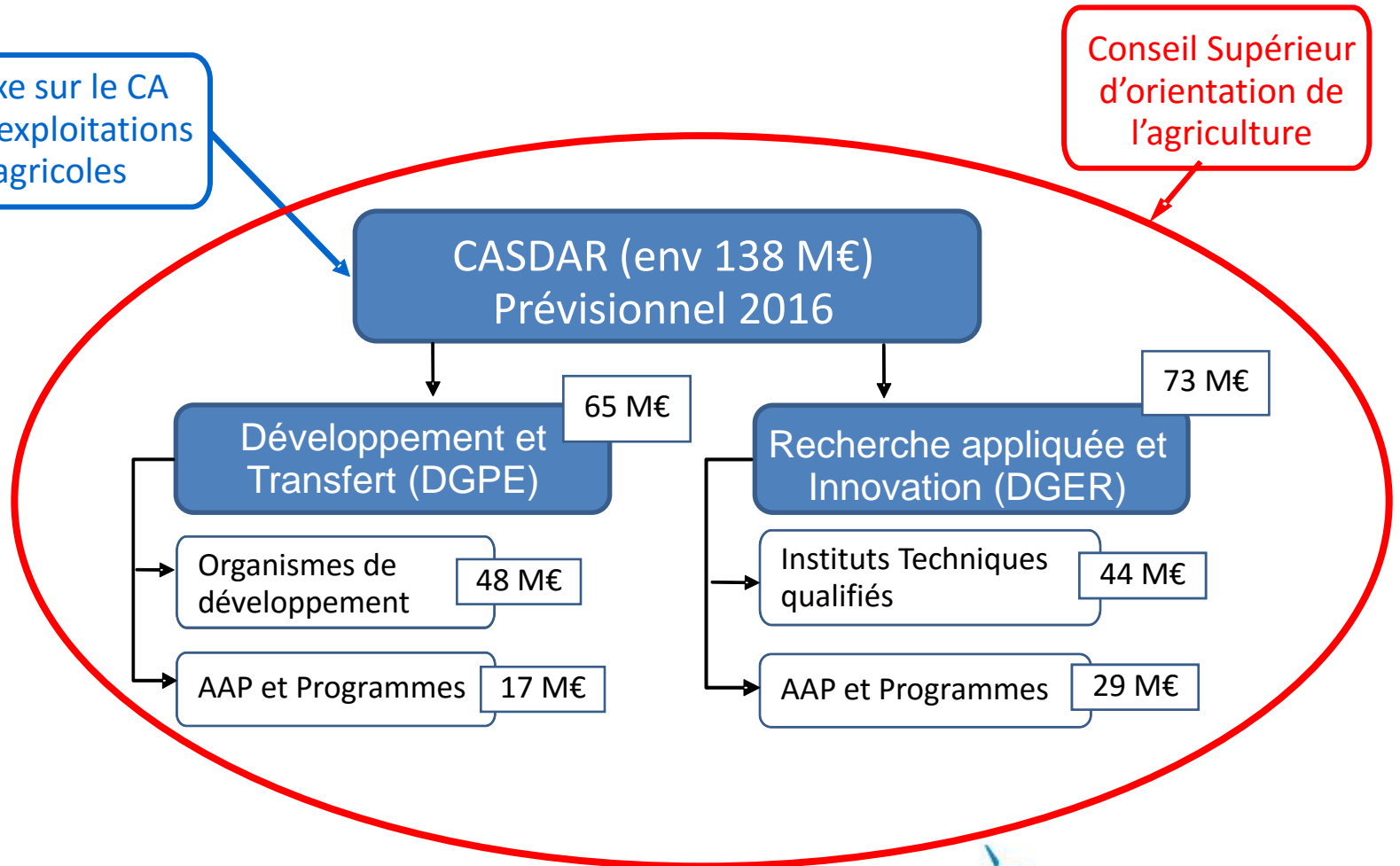
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

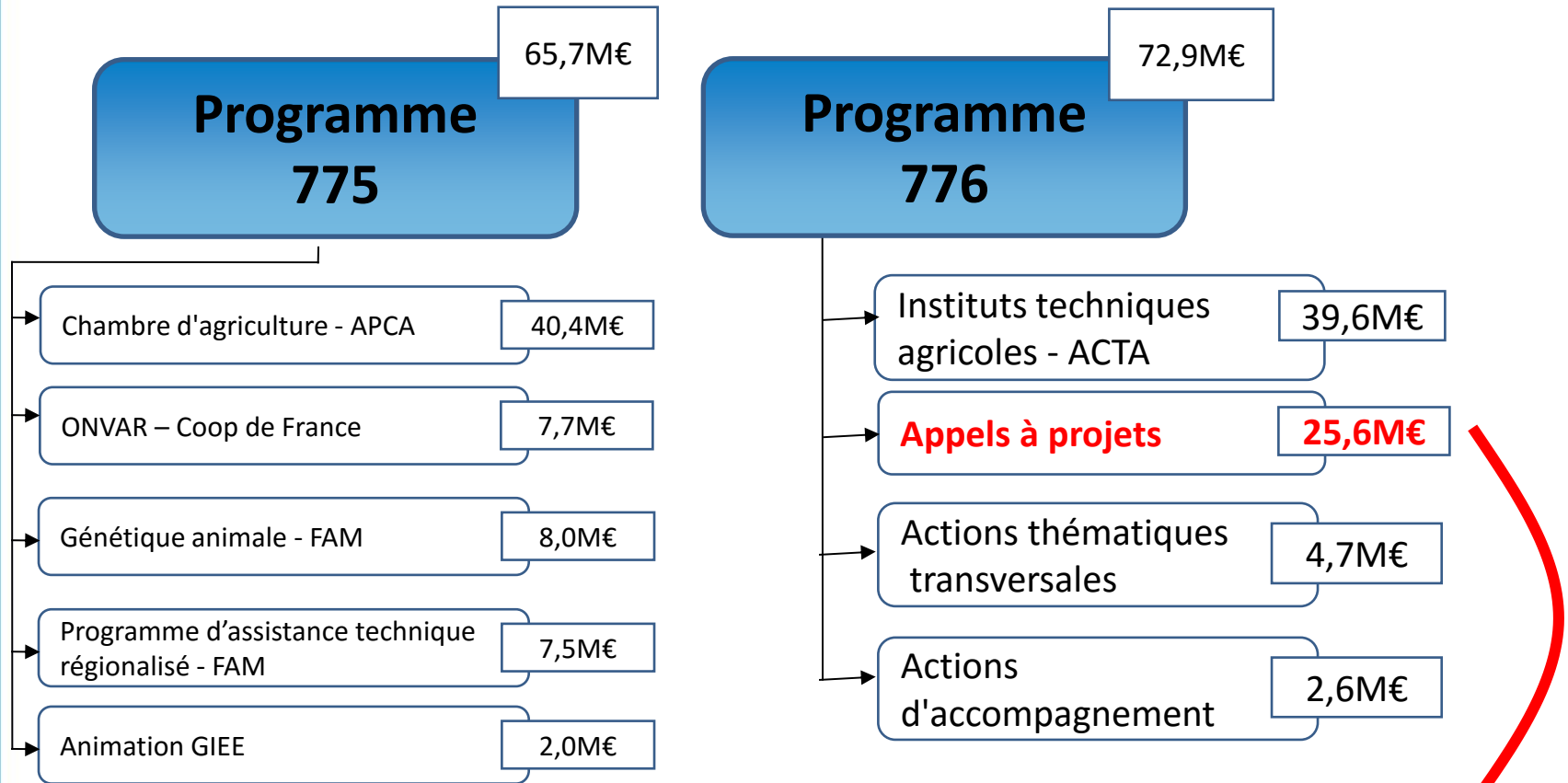
# Un outil de financement original et concerté

Taxe sur le CA  
des exploitations  
agricoles

Conseil Supérieur  
d'orientation de  
l'agriculture



# Détail des programmes



- Innovation et partenariat – **6,5M€**
- Recherche technologique – **4M€**
- RMT – **0,48M€**
- Semences et sélection végétale – **1,3M€**
- "Transition agro-écologique des EA-AT de l'enseignement agricole – **0,24M€**
- Expérimentation FAM – **13,1M€**





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Innovation et Partenariat

8 M€ (en moyenne 440 k€/projet) – 3,5 ans (depuis 2005)

Appel annuel (env. 100 propositions, 20 lauréats)

**Spécificités** : partenariat large (moy. 10), dont obligatoirement 3 catégories : recherche, développement, enseignement. Existence d'enveloppes réservées pour des programmes nationaux (ex : agriculture biologique, Ecophyto-Ecoantibio...)

**Priorités** : renforcer les **partenariats** entre les ITA qualifiés, la recherche académique et l'enseignement ; conception et mise en œuvre de systèmes diversifiés et économiquement viables basés sur l'**agroécologie** ; organisation économique et valorisation des **produits**

**Types de livrables attendus** : outils d'aide à la décision, références, méthodes pour l'observation, le conseil, l'organisation ou la gestion du risque, outils de formation...





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Recherche Technologique

Budget total 3M€ ; le porteur est obligatoirement un ITA/I qualifié

## Innovation

Moy. 260 k€/projet – 3,5 ans

Annuel (25 prop., 12 lauréats)

Spécificités : Présence fréquente de partenaires de champs de compétences non agronomiques

## Découverte

Moy. 60 k€/projet – 1,5 ans

Annuel (10 prop., 6 lauréats)

Spécificités : jeunes chercheurs, projets risqués

Priorités : caractérisation de molécules ou microorganismes d'intérêt (goût, contaminants...) dans les systèmes agricoles et alimentaires ; capteurs pour l'agriculture de précision ; Données massives ; gestion des matières premières hétérogènes

Types de livrables attendus : connaissances appliquées, développements technologiques, bases de données, outils d'aide à la décision...





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Un exemple de projet IP : SysVit-SolVin

Organisme **chef de file** : RITTMO Agroenvironnement

**Partenaires techniques** : **Aérial**, ARAA, **IFV Val de Loire**, **INRA Bordeaux**, **EPLEFPA**, OPABA, **INRA Colmar**

Coût total du projet : 871 687 €

Assiette de la subvention : 823 652 € (càd hors salaires publics)

Aide Casdar max attribuée : 481 438 € (soit 58%)

Règles financières :

- Taux d'aide max 80% (depuis 2015) toutes aides publiques incluses (règle UE)
- Impossibilité de cumuler des financements du même programme budgétaire (ici P 776) pour un même projet (règle FR)







*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Merci pour votre attention

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

